



BOVIN VIANDE

# ELEVAGE EXTENSIF DE PLEIN AIR et VENTE DIRECTE

## >> Objectif

Fournir des repères **afin de cibler les besoins minimum** (surface, matériel, cheptel, matériel végétal, bâtiments...) pour mettre en œuvre une production et en vivre dans le cadre d'une installation ou d'une diversification.

**Le but est de montrer qu'avec un faible capital engagé, il est possible de générer une forte valeur ajoutée grâce à la compétence et au travail.**



## PRODUCTION EN AGRICULTURE PAYSANNE ET/OU BIOLOGIQUE

### PRÉALABLES

**Une formation théorique et pratique est indispensable.**

Dégager un revenu au moins égal au SMIC par actif.

Les données concernent une production en « régime de croisière ».

Les investissements correspondent à du matériel d'occasion.

Les primes PAC, subventions diverses et crédits d'impôts ne sont pas retenus.

L'aspect financier du foncier n'est pas pris en compte volontairement (achat, fermage...). Ces deux postes sont à apprécier au cas par cas.

### PRÉSENTATION

- > **Surface** : 30 à 40 ha de SAU
- > **Cheptel** : 30 mères et un taureau (race rustique, facile de vêlage) ; suivant aire géographique
- > **Productivité** : 28 bêtes vendues par an (veaux de 8 mois et bovins de 30 mois)
- > **Bâtiments** : Bâtiment de stockage (matériel, foin) : 200m<sup>2</sup>, bâtiment d'élevage (abris)
- > **Matériel de culture** : tracteur - fourche, matériel de fenaison (faucheuse, andaineur et faneuse), herse de prairie, presse
- > **Matériel d'élevage** : matériel de contention, râteliers, abreuvoirs...
- > **Matériel de commercialisation** : véhicule réfrigéré



# PRODUCTION

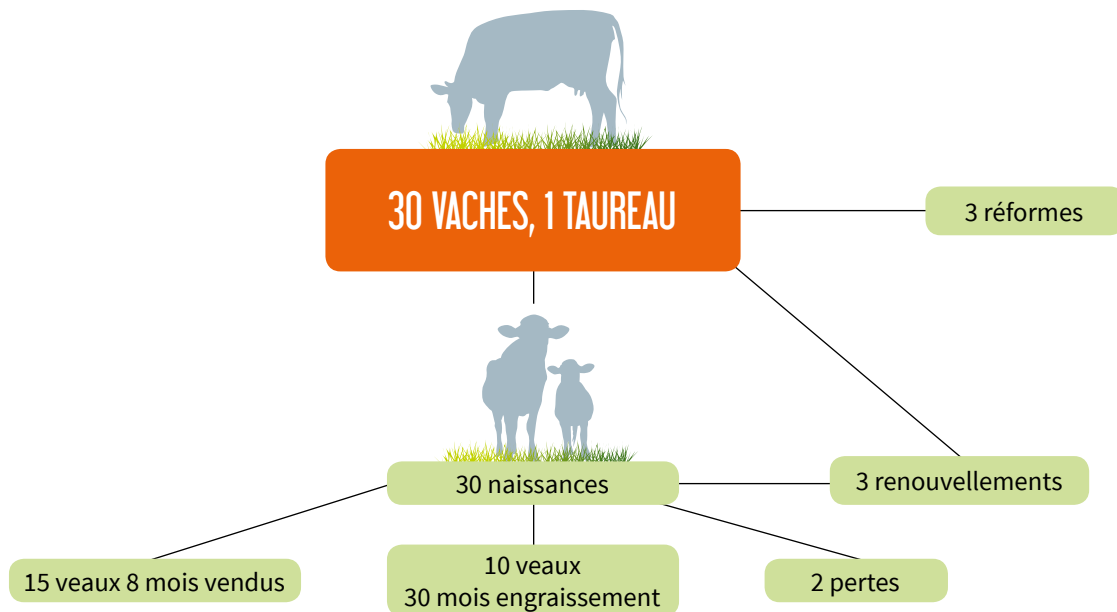
L'élevage de bovins allaitants peut être un système très économe, faisant peu appel aux intrants et avec des animaux à l'herbe une grande partie de l'année.

La conduite de l'élevage à l'herbe en plein air demande une gestion rigoureuse des pâturages. Les prairies doivent avoir une flore diversifiée pour apporter tous les nutriments nécessaires au bon développement des animaux. Pour permettre une repousse rapide de l'herbe et limiter la prolifération des parasites, le surpâturage et le piétinement sont à éviter. La production fourragère est égale-

ment un élément très important. La fauche devra se faire dans les périodes optimales pour avoir des foins de bonne qualité nutritive.

Ce système, économe en termes de coût de production nécessite peu de manipulations des animaux; cela dit, les bêtes doivent être sélectionnées sur la docilité et approchées fréquemment pour éviter tout retour à « l'état sauvage ».

Des abris paillés sont disponibles, pour le bien-être des animaux. La saillie et le vêlage naturels, toute l'année, permettent d'échelonner les ventes.



## ALIMENTATION ET SANTÉ

- Pour les animaux à l'engraissement: après avoir passé environ huit mois au pâturage avec leur mère et avoir été sevrés, leur régime alimentaire alterne des phases de pâturage exclusif, sans autre aliment, au printemps, en été et en automne, avec des phases d'alimentation, l'hiver, quand l'herbe ne pousse plus, reposant sur du foin ou autre fourrage conservé, plus éventuellement des céréales. Les mâles seront castrés pour produire du bœuf.

- Pour les vaches allaitantes, la période de production consiste pour la vache à porter et allaiter son veau. Les vaches passent l'année au pâturage, le plus souvent avec de l'herbe seule. En fin de carrière, la finition se fait

soit au printemps, à l'herbe complétée de compléments céréaliers et protéiques, soit à l'étable avec des fourrages conservés et des compléments.

Concernant l'état sanitaire et parasitaire au sein du troupeau, les principes de la réussite sont: l'optimisation des conditions de production, l'observation rigoureuse des animaux. Le respect de ces règles, associé aux médecines alternatives, permet généralement de s'affranchir des molécules de synthèse.

Les animaux doivent toujours avoir à disposition de l'eau potable et propre. Un bovin adulte, par exemple, peut consommer environ 80 litres d'eau par jour, suivant la nature de sa ration, la saison. La prophylaxie est obligatoire.

## ABATTAGE / TRANSFORMATION

Le transport, l'abattage, la découpe et le conditionnement peuvent être externalisés. Il faut, si possible, travailler avec un abattoir à proximité, afin de limiter au maximum les déplacements, mutualiser les coûts de transport.





# COMMERCIALISATION

Les produits, dans ce cas, commercialisés seront: des veaux de 8 mois, des bovins de 30 mois et les vaches de réforme. La commercialisation doit faire l'objet d'un soin particulier et représente une part importante du temps de travail. Constituer une clientèle demande de la rigueur et un suivi régulier.

La vente en colis avec un conditionnement des portions mises sous vide se fait à la ferme, en livraison, Amap, marchés...



## DONNÉES ÉCONOMIQUES (2014)

Matériel  
**47 000 €**

Cheptel  
**62 000 €**

Bâtiment  
**20 000 €**

**Amortissement :** matériel 4 et 10 ans / Amortissement bâtiment 20 ans.

CHARGES		PRODUITS	
Frais de production	12 100 €	Ventes veaux 8 mois et bœufs 30 mois	56 490 €
Frais de transformation	19 480 €	Ventes vaches de réforme	10 500 €
Frais de commercialisation	6 200 €		
Frais généraux	3 000 €		
<b>TOTAL (les amortissements sont compris dans les coûts)</b>	<b>40 780 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>66 990 €</b>
<b>RÉSULTAT (avant cotisations sociales et financement du foncier)</b>	<b>26 210 €</b>		



## CONCLUSION

*Une bonne maîtrise de cette activité est indispensable.*

*Prévoir des besoins en main d'œuvre ou travail à l'entreprise.*

*Cette activité comme souvent en agriculture mérite de réfléchir au travail collectif ainsi qu'à l'utilisation de matériel ou d'atelier en commun.*



*L'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.*

*Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.*

- **DES PAYSANS PLUS AUTONOMES**  
qui produisent de la valeur ajoutée sur des surfaces raisonnables pour laisser de la place à d'autres paysans.
- **DES PAYSANS FIERS DE LA QUALITÉ DE LEURS PRODUITS**  
et du lien développé avec les consommateurs et les autres acteurs du monde rural.
- **DES PAYSANS QUI INNOVENT**  
pour préserver la nature et transmettre leurs fermes aux générations futures.



**La NATURE est le principal capital des paysans : il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle**

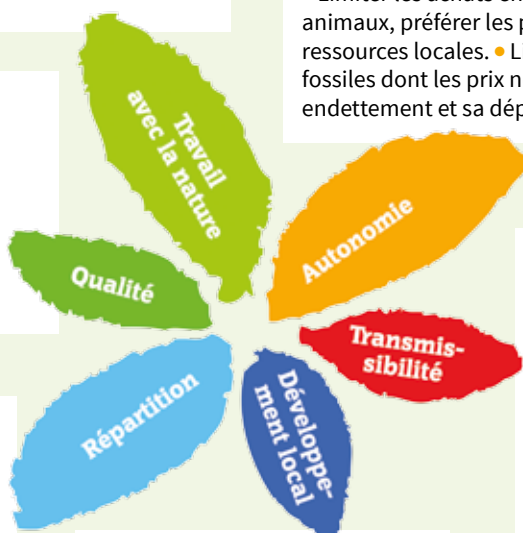
- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme.
- Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions.
- Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

**Développer la qualité et le goût des productions agricoles**

- Produire de façon transparente pour le consommateur.
- Respecter les cycles naturels et le bien-être animal.
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre.
- Choisir un label qui nous correspond.

**Développer l'autonomie des fermes**

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme.
- Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales.
- Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter.
- Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.



**Répartir équitablement les volumes de production**

- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler.
- Mieux valoriser ses produits.
- Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant les intrants, etc.

**Le paysan est un acteur local dynamique**

- Entrer dans un réseau local de partage agricole.
- Ouvrir sa ferme régulièrement au public.
- S'investir dans la vie citoyenne.

**Permettre aux paysans de transmettre leurs fermes aux nouvelles générations**

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise.
- Sécuriser son foncier.
- Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation.
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.